

Politique documentaire 2014-2017

Le collège compte un professeur documentaliste titulaire.

La politique documentaire est un élément particulièrement fort du projet d'établissement au service de la réussite des élèves.

Axe 1 : la politique d'acquisition et de mise à disposition des ressources

La politique d'acquisition des ressources

- par les personnels : le professeur documentaliste centralise les propositions qui sont soumises à la validation du chef d'établissement ; il propose lui-même, après concertation avec ses collègues, un certain nombre d'achats pour alimenter et réactualiser le fonds du C.D.I. avec le souci constant de respecter les programmes disciplinaires. Ces ressources sont essentiellement des livres et des revues, il y a cependant quelques ressources numériques (le site, tv et les mémocnet).

- par les élèves : les élèves peuvent suggérer des achats au professeur documentaliste qui les soumet au chef d'établissement.

La mise à disposition des ressources

L'ensemble des ressources de l'établissement est répertorié grâce au logiciel PMB, la consultation de la base est possible via l'ENT.

- pour les élèves : les différentes ressources sont accessibles aux élèves pendant les récréations, lors des heures de permanence, et de 17h à 18h45 le mardi et le jeudi ; le mercredi matin, le C.D.I. est fermé en l'absence du professeur documentaliste dont l'emploi du temps est réparti sur quatre jours ; le mercredi après-midi, les internes peuvent accéder à la salle multimédia en présence d'un adulte, pendant un créneau horaire défini au préalable. Les élèves peuvent emprunter des livres ou des revues.
- Pour les personnels : les différentes ressources sont accessibles à tout moment.

Axe 2 : la formation des élèves à la maîtrise de l'information

Les élèves sont formés progressivement à la maîtrise de l'information :

En 6°, pour les élèves non A.I.M.J., le professeur documentaliste suit les élèves par groupe 1 h par semaine, et dans le cadre de la méthodologie, l'ensemble des élèves sont formés à l'utilisation de PMB et du portail du CDI.

En 4°, les modules préparent tous les élèves à des apprentissages transversaux. Pour l'année 2014-2015, le thème retenu est : La presse. Le professeur documentaliste travaille sur la validation de l'information.

En 5° et en 3°, ces apprentissages transversaux sont repris dans toutes les disciplines et dans les parcours d'orientation. C'est un travail collectif de l'ensemble des professeurs, tout au long de la scolarité au collège, qui conduit les élèves à cette maîtrise minimale exigée dans notre société.

Axe 3 : la place du professeur documentaliste dans la politique pédagogique et culturelle

Par son rôle de formateur auprès des élèves et des personnels (formation des élèves aux techniques de recherche documentaire, validation du socle commun), de conseiller et de veilleur pour les personnels (veille informationnelle et pédagogique), par sa participation active aux pratiques numériques, par son implication dans toutes les questions pédagogiques et culturelles : animation d'un club lecture dans le cadre de l'accompagnement éducatif, élaboration de la saison culturelle du collège avec les partenaires locaux (Théâtre des 7 chandelles de Maubourguet, L'Astrada de Marciac), exposition temporaire d'œuvres prêtés par la galerie L'âne Bleu de Marciac, organisation des stages d'observation en entreprise avec le CPE, et participation à l'organisation de l'épreuve de l'Histoire des Arts, le professeur documentaliste tient une place prépondérante dans la réussite des élèves du collège.

Politique documentaire 2014-2017
Récapitulatif

	État des lieux	Objectifs sur 3 ans	Actions	Indicateurs
Système d'information	Fréquentation	Maintenir une forte fréquentation	Maintenir un fonds attractif	
	Fonds documentaire	Maintenir une bonne adéquation fonds/besoins	Gestion rigoureuse du fonds (désherbage, veille, pertinence ...)	Budget alloué Statistiques de prêt
	CDI virtuel	Poursuivre l'enrichissement de la brique documentaire	Actualisation, développement de la bibliothèque numérique	Connexions ENT
Formation	Élèves de 6e	Maintenir la formation des élèves de 6e	Méthodologie 6e : PMB, CDI virtuel	Compteur de visites sur PMB, validation du SCCC
	Élèves de 4e	Maintenir le module de Validation de l'information	Modules 4e (EMI)	Validation du SCCC
	Autres niveaux	Favoriser les actions interdisciplinaires	Actions ponctuelles	Nombre de séances organisées, validation du SCCC
	Professeurs	Maintenir l'usage des ressources du CDI	Formation à PMB, présentation de la brique documentaire, DSI	Statistiques de prêt
	Lecture	Poursuivre les actions en faveur de la lecture	Accueil de librairies au CDI, club lecture	
Ouverture artistique et culturelle	Art et culture	Poursuivre les partenariats	Spectacles à l'Astrada et au T7C, cinéma et galeries d'art	Livret de PEAC, HDA